

Genre du véhicule	Marque de fabrique	Type	Fiche d'homologation No.
Remorque transport de choses	DELLSPERGER	W T 8 1	CH 9192 50

Constructeur	SPEFAG AG, Fahrzeug + Maschinenbau, 3178 Bösingen
Identification	sur la plaque du constructeur "WT 81" devant le No. du châssis "...W...."
Plaque constructeur	en haut sur le timon
Numéro du châssis	en haut sur le timon
Importateur principal	-
Vehicule homologué	-

Châssis	ressorts hélicoïdaux
Nombre d'essieux	1 _____ Nombre de roues 2 _____ Suspension (jambes de ressorts) Direction --
Frein de service	mécanique, par inertie, à expansion interne, sur les 2 roues; avec blocage mécanique de recul, avec sécurité de rupture
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur les 2 roues, levier avec secteur

Carrosserie pont avec ridelle AR rabattable s.d. avec galerie

Dimensions	intérieur	extérieur
Longueur	1910	2950
Largeur	1270	1590
Hauteur	430	1020
Pont à faux	av -	av 2040
	ar 845	ar 910
Empattement	-	-
Voies	av -	ar 1350
Distance anneau axe	av -	ar 2040
Distance pivot	-	axe ar -

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	20	255	275
Charge utile	55	1030	1085
Poids total	75	1285	1360
Poids garantis	75	1285	1360
Pneus	6.70 - 14 C ou	185 R 14 C	
Ply/bar	8 / 4,25	6 / 3,75	
Charge	1620	1550	
pour V max	120	120	

Vitesse maximale selon constructeur 100
Vitesse maximale selon tenue route 80

Moteur de travail	_____	Type	_____
Marque	_____	à/min	_____
Brut :	_____		_____
Silencieux	_____		_____
Mesure des gaz	_____		_____
Déparasitage	_____		_____

Equipement	§)	
Feux rouges	RS-1	(E)
Feux stop	RS-1	(E)
Climoteurs	ar 2a	(E)
Catadioptres	av I	(E)
	lat -	
	ar III	(E)
Feux de gabarit	av -	
	lat -	
	ar -	
	ar vers l'av -	
Eclairage plaque	2/séparé	
Cale	1/260x150x120 mm	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule Remorque transport de choses
Marque et type DELLSPERGER WT 8 1
FH-No CH 9192 50
Carrosserie pont

Poids à vide 275
Charge utile 1085
Poids total 1360

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

§) Equipement : des bavettes ou des prolongements des pare-boue sont exigés.